

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

KLEENEX® Crème de lavage des mains quotidien

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 27.03.2019
1.5	10.11.2020	100000006624	Date de la première version publiée: 06.03.2017

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : KLEENEX® Crème de lavage des mains quotidien

Code du produit : 6331

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Soins de la peau

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom du fournisseur : Kimberly-Clark B.V.

Adresse : Copernicuslaan 35
Ede
6716 BM
Netherlands

Téléphone : +44 1737 736000

Adresse e-mail de la
personne responsable de
FDS : sdscontact@kcc.com

Numéro d'appel d'urgence : +44 1865 407333
Poison Center Name : Centre Antipoison Et De Toxicovigilance
Poison Center Telephone : +33 (0)1 45 42 59 59

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

N'est pas une substance dangereuse selon le SGH.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Aucun élément d'étiquetage n'est requis.

Etiquetage supplémentaire

EUH208 Contient SODIUM SULFATE, 4-tert-butylcyclohexyl acetate. Peut produire une réaction allergique.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

KLEENEX® Crème de lavage des mains quotidien

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 27.03.2019
1.5	10.11.2020	100000006624	Date de la première version publiée: 06.03.2017

2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Nature chimique : Mélange

Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE No.-Index Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration (% w/w)
Alcohols, C12-14, ethoxylated, sulfates, sodium salts	68891-38-3 500-234-8	Skin Irrit. 2; H315 Eye Irrit. 2; H319 Aquatic Chronic 3; H412	>= 5 - < 10
D-glucopyranose, oligomeric, C10-16-alkyl glycosides	110615-47-9	Skin Irrit. 2; H315 Eye Dam. 1; H318	>= 1 - < 3
C12-14 PARETH-12	500-213-3	Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 3; H412	>= 0,25 - < 1
SODIUM SULFATE	231-820-9	Skin Sens. 1; H317	>= 0,1 - < 1
4-tert-butylcyclohexyl acetate	250-954-9	Skin Sens. 1B; H317	>= 0,1 - < 1

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux	: Pas de dangers qui requièrent des mesures spéciales de premiers secours.
En cas d'inhalation	: Inutile dans les conditions normales d'utilisation.
En cas de contact avec la peau	: Pas de dangers qui requièrent des mesures spéciales de premiers secours.
En cas de contact avec les yeux	: Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

KLEENEX® Crème de lavage des mains quotidien

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution:
1.5	10.11.2020	100000006624	27.03.2019
			Date de la première version publiée: 06.03.2017

En cas d'ingestion : Inutile dans les conditions normales d'utilisation.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Risques : Provoque une légère irritation cutanée.
Provoque une sévère irritation des yeux.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Pas de dangers qui requièrent des mesures spéciales de premiers secours.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.

Moyens d'extinction inappropriés : Pas d'information disponible.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux : Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone et hydrocarbures imbrûlés (fumée).

5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

Information supplémentaire : Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Le matériel peut créer des conditions glissantes.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Pas de précautions spéciales pour l'environnement requises.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Essuyer avec une matière absorbante (p.ex. tissu, laine).

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

KLEENEX® Crème de lavage des mains quotidien

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 27.03.2019
1.5	10.11.2020	100000006624	Date de la première version publiée: 06.03.2017

6.4 Référence à d'autres rubriques

Équipement de protection individuel, voir section 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger	:	Pas de recommandations spéciales requises pour la manipulation.
Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion	:	Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.
Mesures d'hygiène	:	inutile dans les conditions normales d'utilisation

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs	:	Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.
Précautions pour le stockage en commun	:	Pas de restrictions particulières pour le stockage en commun.
Pour en savoir plus sur la stabilité du stockage	:	Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s)	:	Produits cosmétiques
--------------------------------	---	----------------------

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique

aucun(e)

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux	:	Inutile dans les conditions normales d'utilisation.
---------------------	---	---

Protection des mains

Remarques	:	inutile dans les conditions normales d'utilisation
-----------	---	--

Protection de la peau et du corps	:	Inutile dans les conditions normales d'utilisation.
-----------------------------------	---	---

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

KLEENEX® Crème de lavage des mains quotidien

Version 1.5	Date de révision: 10.11.2020	Numéro de la FDS: 100000006624	Date de dernière parution: 27.03.2019 Date de la première version publiée: 06.03.2017
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	---

Protection respiratoire : Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

Mesures de protection : Ne nécessite pas d'équipement de protection spécial.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	: liquide
Couleur	: Donnée non disponible
Odeur	: plaisante
Seuil olfactif	: Donnée non disponible
pH	: 4,75
Point de fusion/point de congélation	: Donnée non disponible
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	: Donnée non disponible
Point d'éclair	: Donnée non disponible
Taux d'évaporation	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	: Donnée non disponible
Pression de vapeur	: Donnée non disponible
Densité de vapeur relative	: Donnée non disponible
Densité	: 1,026 - 1,034 gcm3
Solubilité(s) Solubilité dans d'autres solvants	: complètement soluble
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: Donnée non disponible
Température d'auto-	: Donnée non disponible

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

KLEENEX® Crème de lavage des mains quotidien

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 27.03.2019
1.5	10.11.2020	100000006624	Date de la première version publiée: 06.03.2017

inflammabilité

Température de
décomposition : Donnée non disponible

Viscosité

Viscosité, dynamique : Donnée non disponible

Viscosité, cinématique : Donnée non disponible

Propriétés explosives : Donnée non disponible

Propriétés comburantes : Donnée non disponible

9.2 Autres informations

Donnée non disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Stable

10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Pas de dangers particuliers à signaler.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Donnée non disponible

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Aucun(e).

10.6 Produits de décomposition dangereux

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Informations sur les voies
d'exposition probables : Contact avec la peau

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Produit:

Remarques : Donnée non disponible

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

KLEENEX® Crème de lavage des mains quotidien

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 27.03.2019
1.5	10.11.2020	100000006624	Date de la première version publiée: 06.03.2017

Composants:

4-tert-butylcyclohexyl acetate:

Espèce	:	Epiderme humain
Résultat	:	Pas d'irritation de la peau

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Produit:

Remarques	:	Peut irriter les yeux.
-----------	---	------------------------

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Produit:

Remarques	:	Donnée non disponible
-----------	---	-----------------------

Composants:

SODIUM SULFATE:

Résultat	:	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
----------	---	--

Mutagénicité sur les cellules germinales

Produit:

Mutagénicité sur les cellules germinales- Evaluation	:	Ne contient pas de composé listé comme mutagène
---	---	---

Cancérogénicité

Produit:

Cancérogénicité - Evaluation	:	N'est pas classifiable comme cancérogène pour l'homme.
------------------------------	---	--

Toxicité pour la reproduction

Produit:

Toxicité pour la reproduction - Evaluation	:	Ne contient pas de composé listé comme toxique pour la reproduction
---	---	--

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Produit:

Remarques	:	Donnée non disponible
-----------	---	-----------------------

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

KLEENEX® Crème de lavage des mains quotidien

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 27.03.2019
1.5	10.11.2020	100000006624	Date de la première version publiée: 06.03.2017

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Produit:

Remarques : Donnée non disponible

Toxicité par aspiration

Produit:

Donnée non disponible

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Composants:

Alcohols, C12-14, ethoxylated, sulfates, sodium salts:

Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

C12-14 PARETH-12:

Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique : Très toxique pour les organismes aquatiques.

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

12.2 Persistance et dégradabilité

Composants:

D-glucopyranose, oligomeric, C10-16-alkyl glycosides:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.

4-tert-butylcyclohexyl acetate:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Composants:

D-glucopyranose, oligomeric, C10-16-alkyl glycosides:

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: <= -0,07

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

KLEENEX® Crème de lavage des mains quotidien

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution:
1.5	10.11.2020	100000006624	27.03.2019
			Date de la première version publiée: 06.03.2017

SODIUM SULFATE:

Coefficient de partage: n- : log Pow: -4,38
octanol/eau

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Produit:

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus..

12.6 Autres effets néfastes

Donnée non disponible

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Eliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.

Emballages contaminés : Vider les restes.
Eliminer comme produit non utilisé.
Ne pas réutiliser des récipients vides.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.4 Groupe d'emballage

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.5 Dangers pour l'environnement

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

KLEENEX® Crème de lavage des mains quotidien

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 27.03.2019
1.5	10.11.2020	100000006624	Date de la première version publiée: 06.03.2017

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59). : Non applicable

REACH - Liste des substances soumises à autorisation (Annexe XIV) : Non applicable

Règlement (CE) N° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone : Non applicable

Règlement (CE) N° 850/2004 concernant les polluants organiques persistants : Non applicable

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.
Non applicable

Maladies Professionnelles : 78, 84
(R-461-3, France)

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

TCSI : N'est pas en conformité avec l'inventaire

AICS : N'est pas en conformité avec l'inventaire

DSL : Ce produit contient les composants suivants qui sont listés sur la liste canadienne LES. Tous les autres composants sont sur la liste canadienne LIS.

Glycerides, palm-oil mono- and di-, hydrogenated, ethoxylated
1-Propanaminium, 3-amino-N-(carboxymethyl)-N,N-dimethyl-,
N-(C8-18 and C18-unsatd. acyl) derivs., hydroxides, inner
salts

ENCS : N'est pas en conformité avec l'inventaire

ISHL : N'est pas en conformité avec l'inventaire

KECI : N'est pas en conformité avec l'inventaire

PICCS : Listé ou en conformité avec l'inventaire

IECSC : Listé ou en conformité avec l'inventaire

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

KLEENEX® Crème de lavage des mains quotidien

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 27.03.2019
1.5	10.11.2020	100000006624	Date de la première version publiée: 06.03.2017

NZIoC : Listé ou en conformité avec l'inventaire

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte complet pour phrase H

H315	: Provoque une irritation cutanée.
H317	: Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	: Provoque de graves lésions des yeux.
H319	: Provoque une sévère irritation des yeux.
H400	: Très toxique pour les organismes aquatiques.
H412	: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Texte complet pour autres abréviations

Aquatic Acute	: Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique
Aquatic Chronic	: Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique
Eye Dam.	: Lésions oculaires graves
Eye Irrit.	: Irritation oculaire
Skin Irrit.	: Irritation cutanée
Skin Sens.	: Sensibilisation cutanée

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AICS - Inventaire australien des substances chimiques; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

KLEENEX® Crème de lavage des mains quotidien

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 27.03.2019
1.5	10.11.2020	100000006624	Date de la première version publiée: 06.03.2017

la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

Information supplémentaire

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

FR / FR